



Établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie

Conditions générales de vente – vente en nombre

Article 1 : Objet

Article 2 : Identification de l'Établissement Public des musées d'Orsay et de l'Orangerie

Article 3 : Information sur les billets d'entrée aux musées d'Orsay et de l'Orangerie

Article 4 : Modalités de commande

Article 5 : Modalités de paiement

Article 6 : Exécution de la commande

Article 7 : Demande d'annulation et de remboursement

Article 8 : Modalités de livraison des billets

Article 9 : Obligations de l'acheteur

Article 10 : Responsabilité

Article 11 : Documents contractuels

Article 12 : Intégralité du contrat

Article 13 : Protection des données personnelles

Article 14 : Droit applicable - règlement des litiges

Les présentes conditions sont applicables à compter du 01/04/2018.

Article 1 : Objet

Les dispositions ci-dessous constituent un contrat établissant les conditions générales de vente en nombre de billetterie de l'EPMO (Établissement Public des musées d'Orsay et de l'Orangerie). Elles s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les commandes de billetterie en nombre effectuées auprès de l'EPMO. L'EPMO se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les conditions applicables sont celles en vigueur au jour de la réception du bon de commande. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et irrévocable de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions de vente, notamment celles en vigueur pour les ventes sur place, aux groupes, en ligne ou par les réseaux de vente partenaires.

Article 2 : Identification

Établissement public à caractère administratif regroupant le musée d'Orsay et le musée de l'Orangerie, conformément aux dispositions du décret n° 2003-1300 du 26 décembre 2003 modifié portant création de l'Établissement Public des musées d'Orsay et de l'Orangerie, inscrit au répertoire SIRENE de l'INSEE sous le numéro 180 092 447 000 10, dont le siège est sis 62 rue de Lille 75343 Paris cedex 07- France

Pour la billetterie en nombre :

Direction des publics et de la vente – service de la réservation et de la vente à l'avance

Adresse postale : Musée d'Orsay – 62 rue de Lille 75343 Paris cedex 07

Adresse physique : 62 rue de Lille - 75007 Paris

@ : billetterieennombre@musee-orsay.fr

Article 3 : Information sur les billets d'entrée aux musées d'Orsay et de l'Orangerie

Sont proposées en vente de billetterie en nombre, les prestations suivantes :

Le billet unique musée d'Orsay collections-exposition sans créneau horaire au tarif public de 16 €

Le billet unique musée de l'Orangerie collections-exposition sans créneau horaire au tarif public de 12.50 €

Le billet jumelé Orsay-Orangerie collections-exposition sans créneau horaire au tarif public de 20 €

Ces billets sont vendus sous forme dématérialisée uniquement.

Un minimum de 500 billets par commande est requis. Il est possible de commander plusieurs types de billets pour atteindre le seuil des 500 billets. Pour des raisons de logistique et de traitement, l'EPMO n'accepte pas les commandes supérieures à 5000 billets.

Une remise de 0,50 € par billet sera appliquée sur :

- les billets uniques musée d'Orsay collections-exposition sans créneau horaire
- les billets uniques musée de l'Orangerie collections-exposition sans créneau horaire

Une remise de 1 € par billet sera appliquée sur les billets jumelés Orsay-Orangerie collections-exposition sans créneau horaire.

Ces remises sont appliquées par commande.

Article 4 : Modalités de commande

L'acheteur envoie un bon de commande dûment rempli, selon le modèle joint en annexe, téléchargeable sur www.musee-orsay.fr, par email à : billetterieennombre@musee-orsay.fr

Les bons de commande incomplets ne sont pas traités par l'EPMOO qui en informera l'acheteur.

Le bon de commande vaut pour engagement et constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause.

L'acheteur peut faire la demande au préalable d'une facture pro forma, avant d'effectuer le règlement.

A réception du bon de commande, le service de la vente à l'avance et de la vente en nombre prend contact avec l'acheteur pour finaliser celle-ci. A titre exceptionnel, une commande non traitée peut être modifiée, l'acheteur adresse la demande par email accompagnée du nouveau bon de commande. Aucune modification n'est possible après réception du paiement.

Article 5 : Modalités de paiement

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Pour chaque commande, l'EPMOO appliquera des frais de dossier de 15€.

Le règlement s'effectue par virement à l'ordre de Régisseur de recettes du musée d'Orsay (IBAN)

L'acheteur doit porter en objet de son virement la mention « BN » suivi des initiales de sa société et en informer l'EPMOO à : billetterieennombre@musee-orsay.fr.

Article 6 : Exécution de la commande

L'envoi d'un bon de commande vaut pour engagement.

A la réception du paiement, le service de la réservation et de la vente à l'avance de l'EPMOO traite la demande et en informe l'acheteur par courriel.

La commande ainsi traitée ne peut faire l'objet de modifications : les billets ne sont ni repris, ni remboursés, ni échangés par l'EPMOO.

En cas de non réception du règlement par l'EPMOO sous 15 jours, la commande sera automatiquement annulée.

Par ailleurs, l'EPMOO se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel un litige en cours existerait.

Article 7 : Demande d'annulation et de remboursement

Conformément à l'article L 121-21-8 du code de la Consommation, l'acheteur ne bénéficie pas du droit de rétractation.

Les billets achetés ne sont ni remboursables, ni repris, ni échangés, sauf en cas d'annulation par l'EPMOO de la prestation correspondante.

Article 8 : Modalités de livraison des billets

Le service de la réservation et de la vente à l'avance expédie les billets dématérialisés par voie électronique sous la forme d'une série de numéros. L'acheteur est tenu de vérifier le nombre de billets ainsi livrés et de valider la réception de la commande par retour de courriel.

Article 9 : Obligations de l'acheteur

L'acheteur a l'obligation :

- d'informer ses clients des jours et horaires d'ouverture des musée d'Orsay et de l'Orangerie, de leurs conditions tarifaires et de leur règlement de visite ;
- de traiter tout litige ou réclamation relatifs à la revente des billets ;
- de ne revendre qu'au prix public du billet ;
- de communiquer clairement les frais supplémentaires éventuellement facturés au visiteur ;
- de faire figurer sur le print@home délivré au visiteur les informations suivantes :
 - Le type de billet et les droits rattachés : soit « Musée d'Orsay – entrée collections et exposition, valable pour une entrée », soit « Musée de l'Orangerie – entrée collections et exposition, valable pour une entrée », soit « Billet jumelé Orsay-Orangerie – entrée collections et exposition, valable pour une entrée ») ;
 - Le tarif public du billet ;
 - Les frais supplémentaires éventuels ;
 - La date de fin de validité du billet ou, pour les revendeurs qui datent leurs billets, son jour de validité ;
 - Les jours et horaires d'ouverture du ou des musées ;
 - Les accès (« accès par entrée A sur la file dédiée » pour le musée d'Orsay, « accès par file réservée » pour le musée de l'Orangerie) ;
 - Le code barre correspondant au numéro de billet délivré par l'EPMOO ;
 - Le logo de l'EPMOO.
- de faire valider ses billets print@home avant leur mise en vente.

Article 10 : Responsabilité

Ni l'EPMOO, ni l'acheteur ne sauraient être tenus responsables de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure, échappant à leur contrôle, incluant notamment, sans que cela soit limitatif, les cas de guerre, d'émeute, d'insurrection, d'interruption de transport, de problème d'importation ou d'exportation, de grève, de lock-out, de pénurie, d'incendie, de tremblement de terre, de tempête, d'inondation.

L'EPMOO informera les acheteurs via son site internet des suspensions éventuelles du service de vente en nombre.

L'EPMOO ne pourrait être tenu responsable de l'usage des billets commandés, l'acheteur étant seul responsable de leur utilisation par lui-même ou par un tiers.

Article 11 : Documents contractuels

Le contrat est formé par les documents contractuels suivants, par ordre de priorité décroissante :

- les présentes conditions générales ;
- le bon de commande (voir document en annexe) signé, complété du montant de la commande et des informations nécessaires à l'identification de l'acheteur (nom - prénom - adresse postale de facturation et/ou de livraison - téléphone - adresse électronique).

Article 12 : Intégralité du contrat

Si, pour une quelconque raison, une des présentes conditions générales devait être déclarée inapplicable, cette inapplicabilité n'affecterait pas l'application des autres dispositions des conditions générales, celle jugée inapplicable étant alors remplacée par la disposition la plus proche possible.

Article 13 : Protection des données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la réalisation de la commande. La loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 s'applique aux données transmises.

L'acheteur dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations le concernant. Il pourra exercer ce droit en adressant un courrier à l'adresse suivante: Etablissement public du musée d'Orsay et du musée d'Orsay, Département des publics et de la vente, 62 rue de Lille, 75343 Paris Cedex 07.

Article 14 : Droit applicable - règlement des litiges

Le contrat est soumis au droit français.

En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité à l'EPMOO pour obtenir une solution amiable. Les litiges sont de la compétence de la juridiction de Paris.



Bon de Commande

Vente en nombre

L'Etablissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie,
établissement public national à caractère administratif, créé par le décret
n° 2003-1300 du 26 décembre 2003, inscrit au répertoire SIRENE de
l'INSEE sous le numéro 180 092 447 000 10 dont le siège est sis 62 rue de
Lille, 75343 Paris cedex 07,

Coordonnées de votre société

Raison sociale

Dossier suivi par Madame Monsieur

Prénom

Nom

Fonction

Téléphone

email

----- Adresse email de livraison

----- Adresse de facturation :

Entrée, tour, bâtiment, immeuble, résidence, zone industrielle

Numéro et libellé de la voie

Boîte postale

Code postal

Localité et code cedex

Pays

Votre commande

(Minimum 500 billets)

Les billets seront livrés par voie électronique sous forme dématérialisée

| Nature | Prix public unitaire en € | Remise | Prix remisé unitaire en € | Quantité | Montant total en € |
|---|---------------------------|--------|---------------------------|----------|--------------------|
| Billets pour le musée d'Orsay <small>(valables pour les collections permanentes et les expositions)</small> | 16,00 € | 0,50 € | 15,50 € | | |
| Billets pour le musée de l'Orangerie <small>(valables pour les collections permanentes et les expositions)</small> | 12,50 € | 0,50 € | 12,00 € | | |
| Billet jumelé musée d'Orsay/musée de l'Orangerie <small>(valables pour les collections permanentes et les expositions)</small> | 20,00 € | 1 € | 19 € | | |
| Frais de dossier <small>(par commande)</small> | - | - | 15,00 € | 1 | 15,00 € |
| TOTAL | - | - | - | | |

Règlement

Règlement à adresser à l'ordre Régisseur des recettes du musée d'Orsay par virement sur le compte IBAN :

FR7610071750000000100068659

avec en objet « BN » suivi des initiales de votre société. Confirmation de ce virement à transmettre par email à :

billetterieennombre@musee-orsay.fr

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte

VISA DU REPRESENTANT DE LA SOCIETE

DATE ET SIGNATURE

Veillez renvoyer ce formulaire de commande dûment rempli à l'adresse email ci-dessous :

billetterieennombre@musee-orsay.fr

A réception du bon de commande, le service de la réservation et de la vente à l'avance vous contactera dans un délai de 6 jours ouvrés pour finaliser celle-ci.

Les billets vous seront expédiés, soit en recommandé avec AR, soit par coursier pour remise en main propre et signature du bon de livraison.